

*Afin d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, ce document utilise le masculin générique.*

**Fonction/titre :** Conseiller socioprofessionnel  
**Mesure :** SeMo  
**Ligne hiérarchique :** Le responsable de mesure  
**Suppléance :** Les membres de l'équipe ou le responsable de mesure  
**Lieu de travail :** Chemin du Chêne 7, 1020 Renens

## 1. Mission générale du poste

Accompagner les participants en vue d'une intégration socioprofessionnelle, ceci dans le respect de la Charte de l'Association Mobilet'.

## 2. Domaines clés de responsabilités et tâches liées à celles-ci

- Accompagner le participant dans l'élaboration de son projet professionnel
  - Effectuer les entretiens d'admission
  - S'assurer qu'ils remplissent toutes les conditions requises pour effectuer la mesure
  - Les guider dans leurs démarches administratives auprès de l'ORP et de la caisse chômage
  - Mener des entretiens individuels réguliers tout au long de la mesure
  - Gérer les absences
  - Accompagner les participants dans l'élaboration de leur projet professionnel
  - Evaluer la faisabilité de leur projet professionnel
  - Les accompagner dans leurs recherches de stage en entreprise et au besoin, effectuer les démarches à leur place
  - Leur planifier un programme adapté
  - Etablir un bilan final de la mesure
  - Consigner après chaque entretien toute information et observation utile dans le journal de la base de données
- Animer des activités de groupe
  - Animer l'atelier TRE (Technique de Recherche d'Emploi)
  - Animer une activité de sport hebdomadaire en collaboration avec un MSP, en fonction des besoins et du temps disponible
- Collaborer avec les différents intervenants
  - Transmettre toutes informations utiles aux collègues impliqués dans le suivi des participants (rencontres tripartites et contacts téléphoniques réguliers)
  - Collaborer avec les conseillers socioprofessionnels, les enseignants, les MSP ou autres intervenants de l'Association Mobilet'
  - Favoriser et maintenir le lien avec le réseau professionnel
  - Être la personne de contact vis-à-vis des conseillers ORP, des case-manager de la T1, des entreprises, des parents de participants mineurs, etc
  - Participer au colloque hebdomadaire
- Veiller au respect du cadre et de la mission de la mesure
  - Informer la hiérarchie en cas de dysfonctionnement au sein de la mesure
  - Participer au maintien, au développement et à l'amélioration du système qualité
  - Veiller à la maintenance des locaux et au respect du matériel
  - Respecter l'astreinte au secret de fonction ainsi que le règlement sur la protection des données

## 3. Compétences requises

- Compétences relationnelles
- Compétences administratives et rédactionnelles
- Connaissances des métiers et de leurs exigences